

La Formation	FORMATION	BP JEPS ACTIVITES SPORTS COLLECTIFS 09/2020-2021 PARCOURSUP / APPRENTISSAGE / AUTRES PUBLICS SALARIES ou NON		
	Lieu de formation	Creps de Wattignies	adresses mails	
	Coordination	Jean-Claude DELCAMBRE	jean-claude.delcambre@creps-wattignies.sports.gouv.fr	
	Suivi administratif	Eliane François		
	La formation	dates	Renseignements complémentaires	
	positionnement	17 et 18 septembre 2020		
	Début de formation	21 septembre 2020		
	Fin de formation	17 décembre 2021		
	Durée de la formation	16 mois		
	Volume horaire	730 h	alternance	350 h
	Jours des cours	lundi	De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	
		mardi	De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	
		mercredi	De 09h00 à 12h30	
	volume horaire par semaine	17,5 h		
TARIF FORMATION	5840 €	FINANCEMENT PERSONNEL		
	Prise en charge par OPCO	Salariés et apprentissage secteur privé - financement 100%		
	Prise en charge par CNFPT et Collectivité	Salariés et apprentissage secteur public- financement 50% CNFPT / 50% Collectivité		
s'inscrire à la formation	Etapes de votre inscription			
	Etape 1 - S'inscrire aux T.E.P (Tests d'Exigences Préalables)			
	Détenir les TEP est obligatoire pour pouvoir prétendre aux épreuves de sélection			
	Télécharger le dossier d'inscription	Après préinscription	Transmission par mail d'un lien suite à la préinscription	
	Retourner le dossier d'inscription aux TEP			
	date TEP (1)	09 avril 2020	Par courrier ou en le déposant au Creps,	06 mars 2020
	date TEP (2)	02 septembre 2020	Au plus vite et avant le	24 juillet 2020
	Vous détenez déjà la TEP			
	Compléter le dossier d'attestation de détention de la VEP et le retourner aux dates indiquées ci-dessus.			
	Les Pré requis pour l'entrée en formation sont à fournir avant les épreuves de TEP			
	Etape 2 - S'inscrire aux épreuves de sélection d'entrée en formation			
	Préinscription obligatoire	à partir de "6 mois avant la date de démarrage jusque 1 mois maximum avant les TEP		
	Télécharger le dossier d'inscription	Après préinscription	Transmission par mail d'un lien suite à la préinscription	
	Retourner le dossier d'inscription			
date sélections (1)	29 et 30 avril 2020	Par courrier ou en le déposant au Creps,	27 mars 2020	
date sélections (2)	03 et 04 septembre 2020	Au plus vite et avant le	24 juillet 2020	
Premiers Secours Civiques de Niveau 1 – PSC1				
Fournir le diplôme si détenu	Avec le dossier d'inscription			
Si non détenu, le passer avant l'envoi du dossier	Formation d'une journée au Creps de Wattignies (coût 55 €) en appelant au 03 20 62 08 55			
informations complémentaires	Les Réunions d'Information			
	La préinscription réalisée par le candidat sur le site du Creps de Wattignies déclenche une proposition de rendez-vous à une réunion d'information collective programmée par le coordonnateur de formation.			
	Type de réunion		Renseignements complémentaires	
	DATE R I C	08 avril 2020	de 14h00 à 16h00	
	DATE R I C	20 mai 2020	de 14h00 à 16h00	
	DATE R I C	24 juin 2020	de 14h00 à 16h00	
	Journées Portes Ouvertes	1er février 2020	par voie de presse ou site du Creps	
	Rendez- vous individualisé	Sur demande	après participation à une réunion collective	
	Complément d'information			
	L'ALTERNANCE :	Milieu scolaire : 30 heures Milieu associatif (club) : 250 heures Accueil collectif de mineurs : 40 heures Milieu du handicap : 30 heures		
	LE TUTORAT :	Compétent, disponible et engagé dans une démarche volontaire Qualification à minima de niveau IV ou expériences professionnelles ou bénévoles dans le champ de l'encadrement de la mention présentée de 3 années. Si possible titulaire du concours ETAPS.		
	Les épreuves de sélection			
	. Une épreuve écrite (prise de notes, compréhension, argumentation) de 2h00 ou le dossier scolaire pour les candidats "Parcoursup".			
	. Une épreuve orale de motivation à partir d'un dossier d'expériences et d'un CV, de 20 mn.			
Résultats précédents	La réussite aux dernières sessions de formation			
	Années de formation	Nombre de stagiaires	Nombre de diplômés	Nombre d'ajournés
	Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4
	2016-2017	19	11	8
	2017-2018	13	0	13
2018-2019	8	3	5	